

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.
Enquête publique ouverte du 28 février au 30 mars 2025.

Propriété de : KALIMASHI Selver et Dorine
Adresse : Route du Périsset 16 – 1660 Château-d'Oex
Parcelle(s) N° : 2650 de Château-d'Oex
Objet(s) concerné(s) : 1 thuyas géant
Motifs : risques sécuritaires et ombrage excessif
Plantation(s) compensatoire(s) : 2-3 Taxus media

Le dossier est déposé au Greffe municipal, Grand-Rue 67, 1660 Château-d'Oex. Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site chateaudoex-admin.ch ainsi qu'au Greffe municipal pendant les heures d'ouverture (lundi au vendredi de 07h00 à 12h00).

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022
sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

Propriétaire Prénom/Nom : **Madame et Monsieur Dorine et Selver Kalimashi**

Adresse : Route du Périsset 16 – 1660 Château-d'Œx

Commune : 1660 Château-d'Œx.....Parcelle(s) N°: 2650

Tél. : 079 230 67 31 Mail : rime.architecture@bluewin.ch

OBJET(S) CONCERNE(S)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
(rouge)	1	Thuya géant	Environ 4 m	Env. 8 m	Env. 40	Bon

☐ Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO

DEMANDE

X Abattage

☐ Elagage hors entretien courant

MOTIFS

X Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole

X Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)

☐ Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)

☐ Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO), n° CAMAC :.....

La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire

Description des motifs de la demande :

Cet arbre présente des dangers de dommages importants en cas de chute, lors de « coups de vent » que nous connaissons ces dernières années. D'autre part, il forme une zone d'humidité au contact du chalet, ce qui a tendance à dégrader non seulement les façades en bois, mais également la toiture.

.....
.....
.....
.....

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement des plantations compensatoires.

Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)
(bleu)	2 à 3	Taxus media (x) 'Hillii'	Env. 1 m	Adulte : 3 m

Lieu et date : Château-d'Œx, le 20 février 2025..... Signature du propriétaire

Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale

DGE-BIODIV - Version 01.07.2024



